



Syndicat de Développement Local (SYDEL) du Pays Cœur d'Hérault
18 avenue Raymond Lacombe
34800 CLERMONT L'HERAULT

Saint André de Sangonis, le 1 décembre 2011

Objet : Contribution au Projet Régional « Aqua Domitia »
Etat des lieux de la ressource en eau et principaux enjeux pour le Pays
Cœur d'Hérault

Contexte

Le projet « **Aqua Domitia** », a pour objectif de doter le territoire régional d'une ressource en eau brute stabilisée, rationnelle et suffisante pour son développement. Ainsi, le projet encourage une gestion globale et concertée des ressources en eau, plus économe et plus rationnelle. Ce projet prend en compte, les hypothèses les plus réalistes de croissances des besoins, d'évaluation des ressources disponibles et d'anticipation des évolutions du climat. Il intègre les économies d'eau à réaliser. L'ensemble de ces éléments ont été présentés en réunions publiques, s'inscrivant dans le cadre du débat public, organisé par la Commission Nationale du Débat Public, durant l'automne 2011.

Problématique

Cette présente note a pour objectif de contribuer au débat en apportant, les éléments de constat et les questionnements quant à la problématique de la ressource en eau pour le Pays Cœur d'Hérault. Bénéficiant d'un contexte géomorphologique riche et varié, la ressource en eau dans le Pays Cœur d'Hérault est très largement hétérogène. Celle-ci fait face, à une sollicitation croissante, en développement : agriculture, viticulture, croissance démographique... Face à une mise en tension constante de la ressource, notamment durant la période estivale, un équilibre entre offre et sollicitations est à définir.

Développement

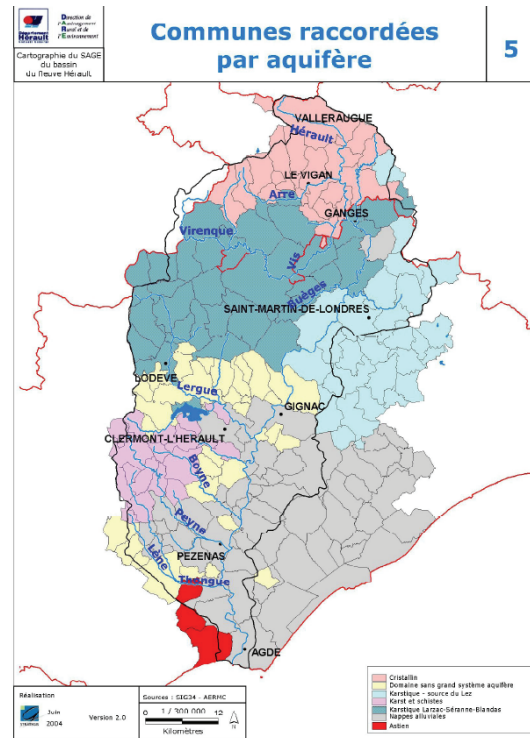
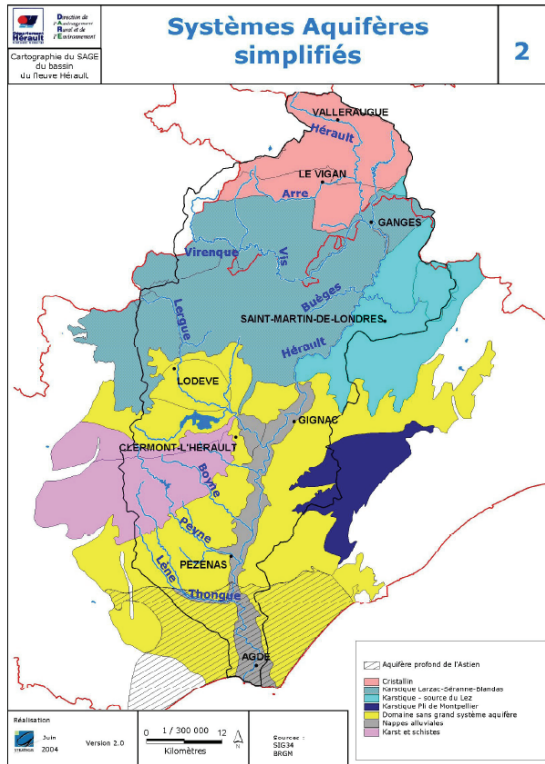
I/ Une ressource hétérogène

La ressource souterraine en eau, est importante dans les plateaux calcaires du Nord du Pays, notamment le plateau karstique¹ du Larzac, la chaîne de la Séranne et le plateau de l'Escandorgue, et au sud le Causse d'Aumelas. Les nombreuses sources et voies d'eau souterraines, contribuent fortement à l'alimentation de l'Hérault, de la Lergue et de la Vis. Les circulations souterraines rejoignent l'Hérault par les résurgences du secteur de Saint-Guilhem et Montpeyroux (Clamouse, Source du Drac et indirectement la source des Bains). Le système de la Clamouse, source du Drac, source des Bains draine une partie du Causse du Larzac (secteur de la Vacquerie).

Dans la partie Ouest du territoire (secteur de Lodève), l'aquifère² ne dispose pas de grande réserve. Il s'écoule par les sources situées au-dessus du bassin de Lodève (sources Payrolles à Lauroux, de la Doux à Pégairolles de l'Escalette ...).

¹ La formation des reliefs karstiques est due surtout à l'action corrosive et érosive de l'eau, qui dissout le carbonate de calcium. L'essentiel des eaux circule par des réseaux complexes, installés par l'intermédiaire de faille, sous les plateaux calcaires. Elles réapparaissent par des résurgences qui se signalent par des débits intermittents. Les eaux qui surgissent sont souvent chargées de calcaire qui précipite à son arrivée à la surface (travertins, sources pétrifiantes).

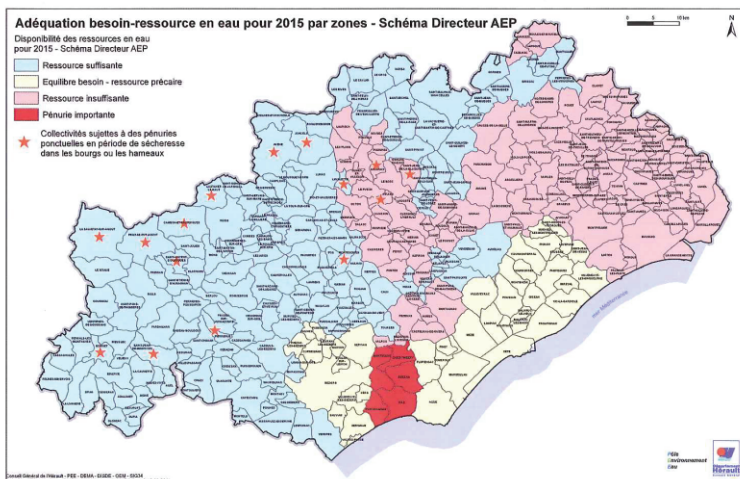
² Un aquifère est une formation hydrogéologique perméable permettant l'écoulement significatif d'une nappe d'eau souterraine et le captage de quantités d'eau appréciables. (Source : Université du Havre)



Les nappes d'accompagnement de la Lergue et de l'Hérault constituent également des ressources intéressantes. La nappe est présente depuis la sortie des gorges (Aniane) jusqu'à son embouchure. En période de crue, l'Hérault alimente sa nappe, alors qu'en basses eaux, c'est la nappe qui soutient le débit du fleuve. La capacité de production est très importante et l'exploitation est aisée, mais elle est très dépendante des débits des cours d'eau. Notons par ailleurs, des problèmes de pollution rémanente ou ponctuelle.

Enfin, le Lac du Salagou, avec ses 100 millions de m³ est la ressource en eau de surface la plus importante du territoire. Toutefois, le règlement d'eau du barrage du Salagou ne prévoit pas une fonction de soutien d'étiage pour les cours d'eau. Généralement, en été, un débit de 500 l/s est relâché. Il correspond au débit turbiné à la microcentrale. Ce débit vient soutenir de manière conséquente la Lergue puis l'Hérault.

II/ Une ressource sollicitée

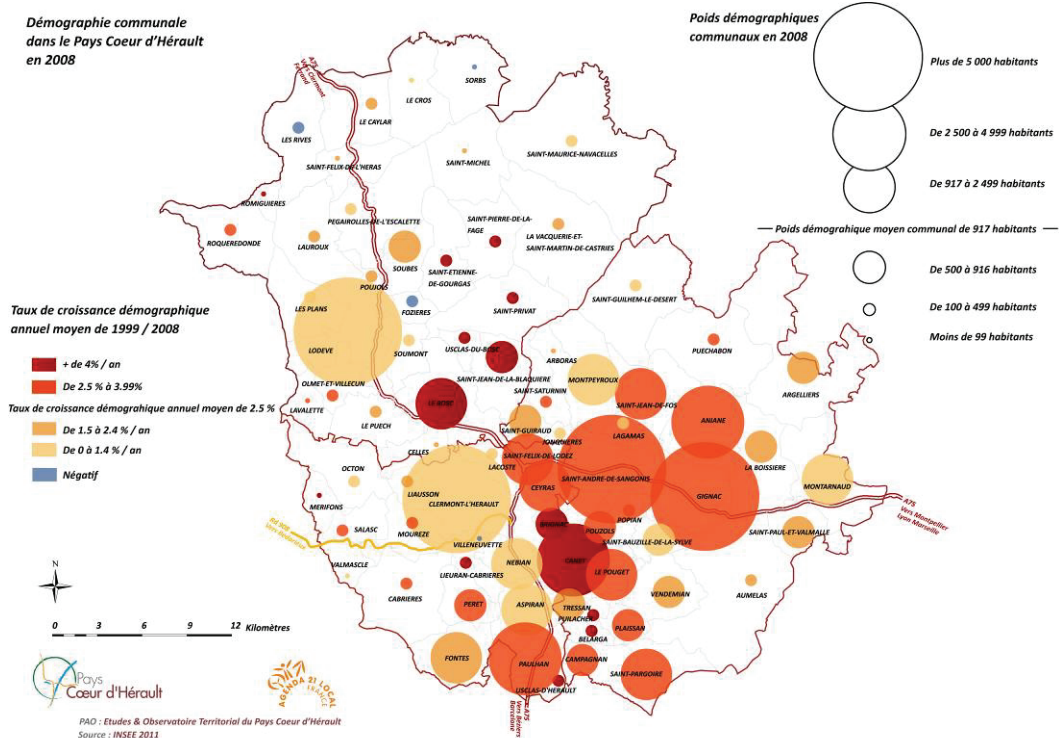


Les ressources actuelles sont très sollicitées, pour l'alimentation en eau potable d'une part et pour l'irrigation d'autre part. En effet, d'après le Schéma Directeur AEP, du département de l'Hérault, l'adéquation entre besoin et ressource en eau pour 2015, c'est-à-dire très prochainement, présente des situations différentes suivant les communes du territoire :

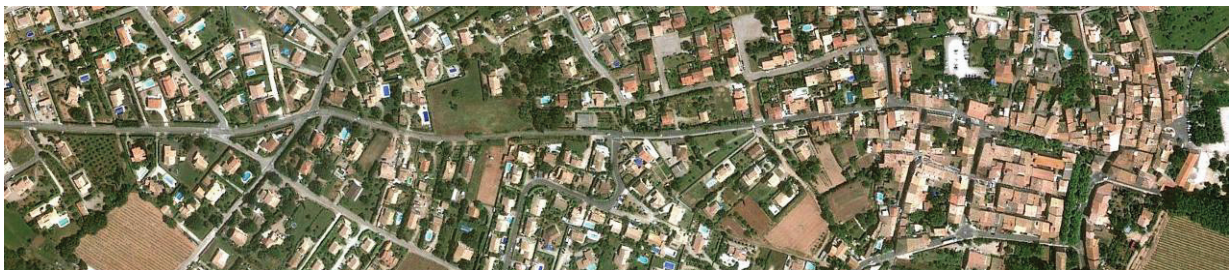
- les communes du Causse du Larzac, du massif de la Sèze, de l'Escandorgue et du causse d'Aumelas disposent de ressource en eau suffisante ;
- la plaine de l'Hérault et de la Lergue présentent des ressources en eau insuffisantes ;

- le bassin du Salagou présente des ressources en eau insuffisantes ;
- les communes de Montarnaud et de Saint Paul et Valmalle présentent des ressources insuffisantes.
- les communes de Lavalette, Soumont, Saint Jean la Blaquièrre et Celles sont sujettes à des pénuries ponctuelles en période de sécheresse dans les bourgs et hameaux communaux.

Même s'il n'existe pas de pénurie importante sur le territoire du Pays, les communes où la ressource est insuffisante, sont les communes qui connaissent la dynamique démographique la plus importante du territoire, depuis plus de 10 ans. Le Pays connaît entre 1999 et 2008, une dynamique démographique annuelle moyenne de 2.4%, soit 1 point de plus que le département de l'Hérault sur la même période. Les communes de la plaine de l'Hérault, connectée à l'A750 vers Montpellier, ou l'A75 vers Béziers, sont les plus dynamiques. Citons : Canet +8.1%, +5.6% Brignac, + 4% à Saint Jean de la Blaquièrre. Dans l'hypothèse d'un prolongement tendanciel, qui toutefois semble difficile à maintenir au regard des coûts du prix du pétrole et du prix du foncier, la Pays atteindrait 100 000 habitants entre 2020 et 2030, contre 69 722 habitants en 2008, soit une nette augmentation des besoins.

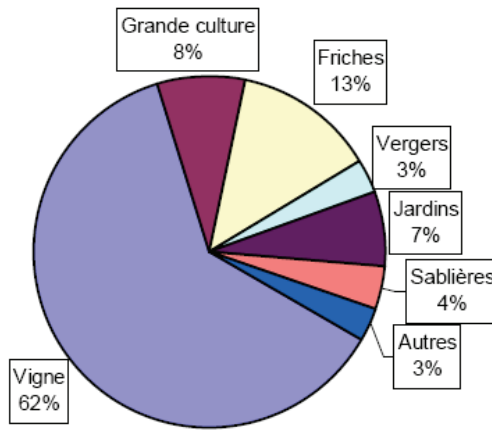


Cette dynamique démographique s'accompagne de rythmes de construction élevés, avec une production annuelle de nouveaux logements de 863 unités, avec une pointe à 1 162 logements en 2006. L'artificialisation du territoire, qui prend en compte les infrastructures routières et les parcs d'activités économiques, est de 179 ha depuis 1999. Toutefois, depuis 2008, on observe un ralentissement de la production de logements, qui présente une homogénéité de forme : 63% des logements réalisés sont des maisons individuelles.



Exemple de développement urbain récent / Commune du Pays située dans la plaine de l'Hérault. Source : Google earth.com

En effet, les modèles d'urbanisation actuels, ne sont pas basés, pour l'essentiel sur des principes d'éco construction et d'économie d'eau. Il s'agit tout simplement du pavillon, en milieu de parcelle, généralement avec pelouse et piscine. Ce modèle fortement consommateur d'eau, répété sur un même territoire, impacte directement la ressource en eau disponible. Toutefois, nous observons que les comportements individuels évoluent avec une diminution du volume d'eau consommé quotidiennement par habitants, de 212 l/j/hab en 1998, contre 171 l/j/ hab en 2008 (Données observées sur la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault).



L'eau acheminée, n'a pas pour seule fonction d'être destinée à la population. Elle participe pleinement à l'activité agricole et viticole du Pays Cœur d'Hérault. L'eau prélevée est principalement destinée à la vigne, devant les productions de légumes et de maïs semences. L'ASA de Gignac irrigue près de 3 000 ha à partir du fleuve Hérault. La répartition des surfaces irriguées par l'ASA de Gignac est présentée dans le graphique ci-contre (*source : SAGE du fleuve Hérault*). En moyenne, l'ASA prélève environ 40 millions de m³ par an, à la prise d'eau. 20 millions circulent dans les canaux puis sont restitués directement à l'Hérault en divers points de rejet. Douze millions sont perdus par les fuites des canaux et soutiennent la nappe alluviale de

l'Hérault. L'ASA s'est engagée vers un programme de modernisation de son système de distribution par le développement de réseau sous pression et basse pression. Sur la Lergue et ses affluents du bassin amont, le prélèvement principal est celui de l'ASA de l'Aubaigue, pour une superficie irriguée de 60 ha, le volume moyen prélevé est de l'ordre de 100 000 m³/an. L'irrigation à partir de la Brèze, porte sur une surface irrigable de 40 ha pour un débit maximum de 67 l/s environ. La réserve du lac du Salagou est utilisée par l'ASA d'Oceton et l'ASA du Bosc - Lacoste. La superficie totale irriguée est d'environ 570 ha pour un volume annuel prélevé de 380 000 m³/an. Pour la basse plaine de l'Hérault, la superficie desservie au captage du Gourbideau est de 2 381 ha, et celle du Pouget 473 ha. A cette période, BRL estime qu'ils peuvent représenter un débit maximum instantané de 500 l/s au total.

CONCLUSION/ Un équilibre à trouver entre ressource et sollicitation, l'opportunité d'un raccordement potentiel à « Aqua Domitia ».

L'été est la saison, où l'on observe la plus vive tension, car la ressource en eau est au plus bas et la demande la plus forte. Tout l'enjeu de la gestion de l'eau est le partage de l'eau entre les différents usages, notamment domestiques ou agricoles, tout en maintenant une bonne qualité des milieux aquatiques. Afin de garantir cet équilibre pour les années à venir, le Syndicat Mixte du Bassin du Fleuve Hérault (SMBFH basé à Clermont l'Hérault) élabore en concertation avec les utilisateurs une « **plan de partage de la ressource en eau** » sur tout le bassin versant. Ce plan débute et apportera des éléments de diagnostic courant 2012.

« **Aqua Domitia** » est une opportunité pour le Pays Cœur d'Hérault, afin de compléter, sécuriser et diversifier la ressource en eau brute. Même si le bassin de vie que constitue le Pays, se localise au-delà des 10 km du tracé de la canalisation, une partie du territoire de plaine compris entre 30 m et 70m (entre Paulhan, Gignac, Aniane, Saint André de Sangonis et Clermont-l'Hérault), rend possible une future connexion. Plus cette connexion se localisera au Nord du maillon « **Val d'Hérault** », plus le raccordement sera aisé pour le Cœur d'Hérault.

Le raccordement permettrait d'alimenter selon les données actuelles issues du RGA³ 2010, 13 000 ha de SAU⁴ à dominante viticole situés à moins de 70m d'altitude. Les professionnels agricoles, notamment les caves coopératives, se sont d'ores et déjà très largement positionnées en faveur du raccordement, afin de conforter leurs stratégies commerciales en assurant une plus grande viabilité économique sur le long terme.

³ Recensement Général Agricole
⁴ Surface Agricole Utile